



## L'édito du Maire



En ce début de mandature, cette nouvelle équipe se met en place et vient vers vous pour vous informer sur les orientations de la municipalité. Avant tout merci à vous électeurs d'avoir voulu nous faire confiance lors des élections du 10 mars 2008. Dès les premiers jours, c'est l'équipe cantine qui à rapidement pris ses fonctions et mis en place, un nouveau règlement, une réorganisation du service, un nouveau principe d'inscription et une prise en compte du nombre d'enfants à la cantine pour l'ajustement du personnel de service. L'équipe bâtiment a pris en main les travaux de la place de l'église et de l'école maternelle qui sont terminés, mais aussi le lancement de l'extension de la mairie pour une fin de réalisation prévue en mai 2009.

Nous trouvons aussi dans les dossiers, le projet d'aménagement/extension des logements 13 et 13 bis rue de Vauzelles, pour le Foyer, la réfection du bureau au dessus de l'entrée, la façade, les mâts, la reprise de la scène, et enfin l'annexion du logement de la conciergerie à l'hébergement et la création d'un escalier extérieur. Ces travaux s'effectueront en 2009 et 2010.

L'équipe voirie s'est occupée de la réfection de la rue de Marconnay : voirie, enfouissement des réseaux et éclairage publique. Elle poursuit le programme 2008 qui concerne l'entretien des routes, le passage surélevé pour limiter la vitesse dans le lotissement de la Moutonnerie, la réalisation de la place du Parc Saint Maurille et bien sûr la prise en main de l'ensemble des routes, des chemins, des collecteurs et des fossés.

L'urbanisme prend en main (transfert de l'état) l'instruction des déclarations de travaux et des certificats de fin de travaux

## Sommaire

L'équipe salariée	p 2
La zone artisanale	p 3
L'aire de camping-car	p 3
Les travaux de la mairie	p 4
L'urbanisme	p 6
Les associations	p 7
Les manifestations	p 8
Le Coin-Coin du coin	p 8
La Caserne des Pins	p 8

y compris pour les permis de construire. La préparation du dossier PLU (Plan Local d'Urbanisme) a commencé notamment par la rencontre des services de l'état, de l'Agglo, du Parc Naturel Régional, et du pays saumurois pour un lancement des études fin 2008. Au sujet de la zone artisanale de Bonneveau, nous avons aujourd'hui une demande ferme d'un artisan sur nos bureaux. L'artisanat à ce jour, ne fait pas partie des compétences de l'Agglo, c'est donc la commune qui en a la charge. Concernant les actions de la communauté d'agglomération Saumur Loire Développement, la piscine est maintenant opérationnelle.

Pour ma part, je remercie le conseil municipal et tous les membres des commissions consultatives pour leur réaction énergique face au travail. Je suis entouré par mes adjoints et confiant pour l'avenir. La tâche n'est pas évidente, mais avec le courage et le dialogue, la réussite sera avec nous.

Je tiens à féliciter et à remercier l'ancienne équipe municipale pour le travail effectué et pour la situation dans laquelle la transmission de la commune s'est réalisée.



# L'équipe salariée

## # Service administratif

L'équipe est composée de Claudia GUÉRÉCHEAU, de Dominique FORTIER et d'Agnès TREMBLAY.

Leur mission :

- vous accueillir,
- gérer l'Etat Civil (naissance, mariage, décès)
- s'occuper des cartes d'identité, des passeports, des cartes de séjour, des certificats d'accueil
- organiser les élections de l'inscription à la rédaction

- des procès verbaux
- gérer le planning du foyer rural



- réaliser les dossiers d'aide sociale
- coordonner le recensement de la population et le recen-

- sement militaire
- assister et conseiller le Maire dans ses domaines de compétence
- participer à la conception, l'élaboration et la mise en œuvre de la politique financière de la commune
- assurer la préparation des dossiers et instruire les affaires confiées par le conseil municipal
- contribuer à la gestion de l'administration générale de la commune

## # Services écoles, cantine et foyer rural

Maryse GENTILE et Ludivine AUDREN sont aux écoles.

Leur mission :

- soin et aide aux enfants
- ménage et entretien du matériel pédagogique et des équipements mobiliers
- aide matérielle pour les activités pédagogiques

Leur travail se prolonge en-dehors des périodes scolaires en réalisant le ménage et l'entretien, et en aidant à la préparation d'activités scolaires.



Marie-France BOUVET a en charge le ménage des écoles et de la salle omnisports.

A la cantine, Maryvonne JOUSSELIN, Rachel LECERF, Fanny VAILLANT et Nathalie LAURENT s'occupent d'assurer le trajet école/cantine avec les

enfants, de préparer la salle du réfectoire, de servir et d'aider les enfants, de les surveiller, de débarrasser les tables et de nettoyer le réfectoire.

Fanny VAILLANT a également pour fonction l'état des lieux du foyer rural, ainsi que le ménage et la mise à disposition des équipements.



## # Service technique

L'équipe est composée de Gérard GUÉNESCHEAU, Fabien BOUCHER, Fabrice FOURMOND et Richard COURANT. Leurs fonctions sont très diverses. Elles se répartissent entre la voirie, les bâtiments, les espaces verts, les parcs, les espaces forestiers, les terrains de sports,

les fossés et les haies, le mobilier urbain...



Leur rôle est d'entretenir, de nettoyer, d'aménager et de réparer ces différents secteurs. Ils participent aux installations d'équipements festifs. Ils restent disponibles à tout moment pour toutes interventions en cas d'urgence (intempéries, sécurité...).



## # ZA de Bonneveau



Certains artisans de la commune souhaitent pouvoir s'installer dans des locaux adaptés à leur activité. Dans son programme, l'équipe municipale s'est engagée à mettre en place une Zone Artisanale afin de maintenir et de développer des activités sur la

commune. Cela permettra aussi à certains artisans de découpler leur lieu d'activité professionnel de leur domicile, et de favoriser ainsi la transmission de leur entreprise lorsqu'ils seront à la retraite.

Le Plan d'Occupation des Sols prévoit la possibilité de mettre en place une Zone Artisanale à Bonneveau. Situé à l'angle de la départementale 10 et de la route de Villebernier, ce projet pourra à terme permettre aux artisans

qui le souhaitent de s'y installer. La commission développement économique travaille actuellement sur un aménagement qui



devrait créer de 7 à 9 lots. Un aménagement paysager favorisera l'intégration de la ZA dans son environnement.

---

## # Aire de camping-car

La commission tourisme travaille sur la création d'une aire de camping-car. Elle a visité plusieurs aires de camping-car limitrophes à notre commune notamment celle de Turquant afin de s'appuyer sur leur expérience.

A Brain sur Allonnes, le projet serait réalisé à l'emplacement du camping actuel.

De nombreux atouts existent :

- proximité du bourg et des commerces
- installation sportives et piscine
- proximité de la forêt
- espace arboré et déjà pourvu de nombreux équipements



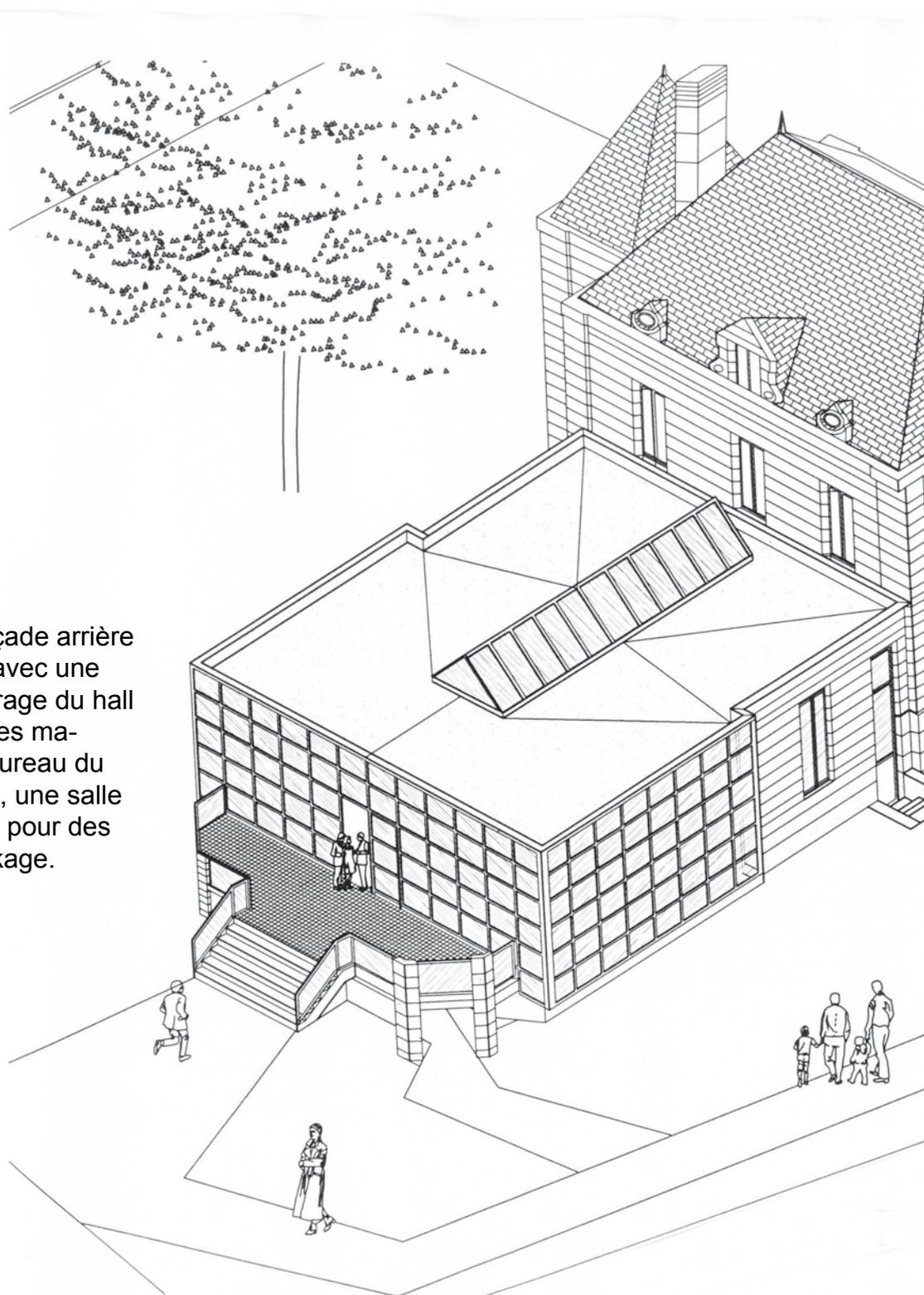
Photos de l'aire de camping-car de Turquant



# Les travaux de la mairie

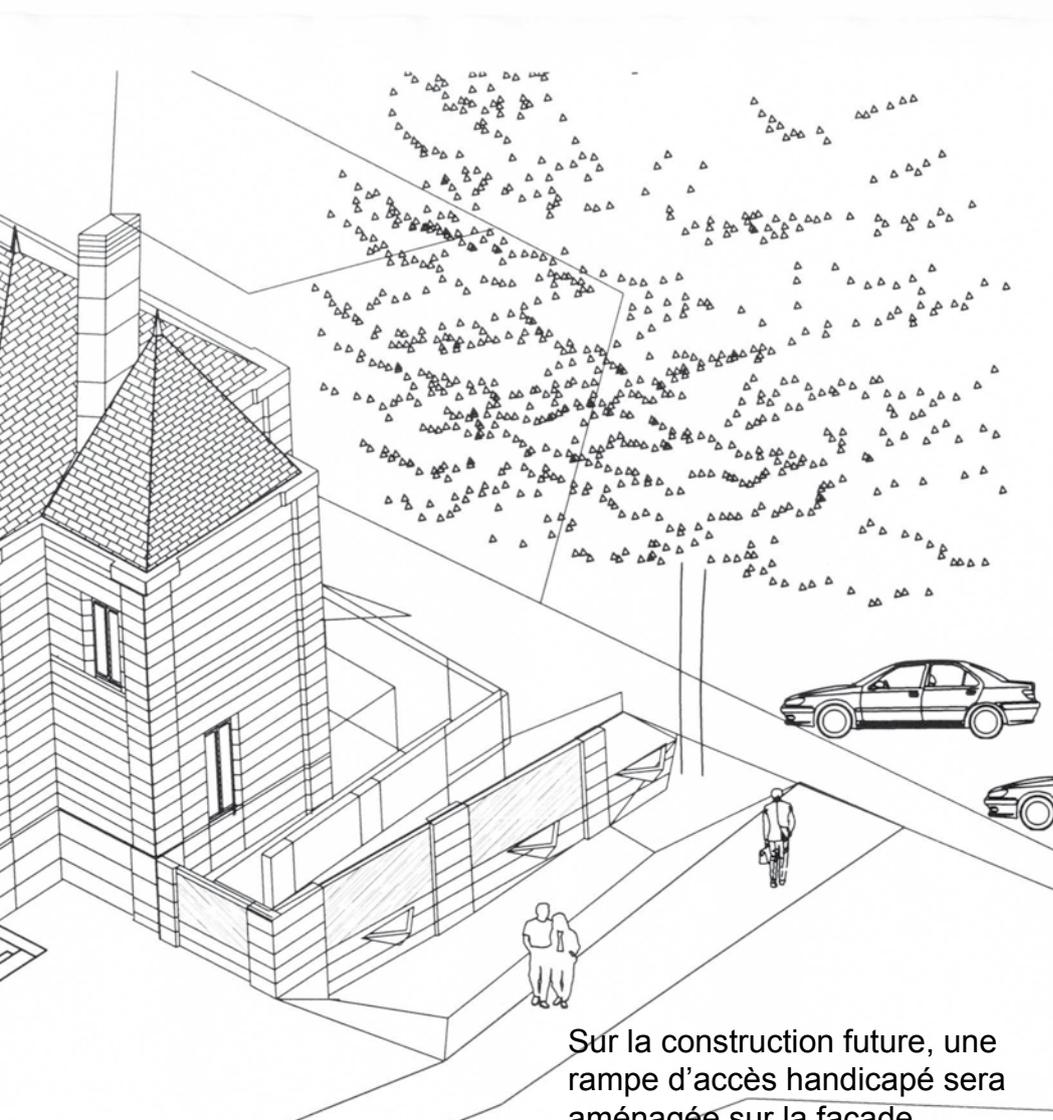
L'étude de ces travaux a été menée par l'ancien conseil. Par conséquent M TA-VEAU maire du mandat précédent restera associé à la réalisation du projet. Voici le dessin du bureau d'étude présentant schématiquement la mairie une fois les travaux réalisés.

L'extension se fera sur la façade arrière de manière contemporaine avec une verrière centrale pour l'éclairage du hall et de la salle de conseil et des mariages. Elle comprendra le bureau du maire, un bureau secrétariat, une salle de réunion avec un sous-sol pour des salles d'archives, et de stockage.



Architecte Patrick BRUNEL





## La nouvelle mairie en quelques chiffres :

- La mairie actuelle est de 100 m<sup>2</sup> au sol. L'extension sera de 140 m<sup>2</sup>.
- Le coût des travaux s'élèvera à 850 000 € TTC. Il y aura un remboursement TVA dans 2 ans pour un montant d'environ 131 500 €.
- Le financement sera assuré par emprunt, fonds libres et subventions.
- Côté subventions : dotation globale d'équipement (Etat) représentant 122 700 € et une subvention d'Etat pour travaux divers d'intérêt local de 20 000 €.

Sur la construction future, une rampe d'accès handicapé sera aménagée sur la façade.

Un chemin piétonnier accèdera à cette bâtisse

Une inauguration sera organisée à la fin des travaux.



# L'urbanisme

Les règles relatives aux Permis de Construire (PC), d'aménager et de démolir, aux Déclarations Préalables (DP) (anciennement déclaration de travaux) sont profondément modifiées depuis le 1er octobre 2007.

Les nouveaux délais sont raccourcis :

- 2 mois d'instruction pour les PC
- 1 mois pour les DP

## Instruction

L'instruction des permis et autorisations se fait par la mairie et par la DDE. La commission urbanisme se réunit tous les mois pour instruire les permis et déclarations. Deux de ses membres réalisent les contrôles de conformité.

## Architecte

Dois-je recourir obligatoirement à un architecte ?

Oui, sauf si je construis pour moi-même une maison de moins de 170 m<sup>2</sup>

## DP ou PC ?

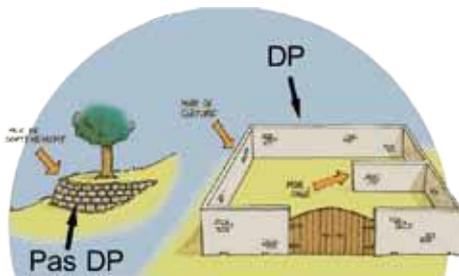
Lorsque la création de Surface Hors Œuvre Brute (SHOB) est :

< à 2 m <sup>2</sup>	de 2 à 20 m <sup>2</sup>	> à 20 m <sup>2</sup>
Aucune formalité	Déclaration préalable	Permis de construire

Vous

- modifiez l'aspect extérieur de la maison : DP
- créez ou modifiez des ouvertures (velux, fenêtres, ...) : DP
- édifiez une clôture : DP

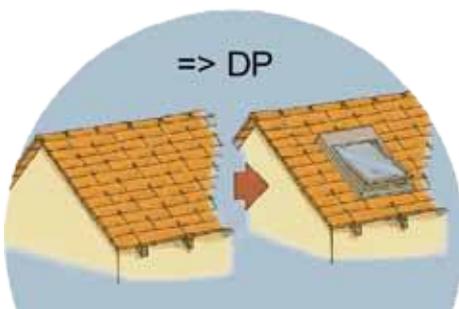
- édifiez un mur de soutènement : aucune formalité



- posez des panneaux solaires : DP
- changez la destination d'un lieu (transformation d'un garage en bureau par exemple) : DP



- aménagez des combles : DP si plus de 10 m<sup>2</sup> de SHOB transformés en SHON
- installez un abris de jardin : DP si compris entre 2 m<sup>2</sup> et 20 m<sup>2</sup> ; PC si > 20 m<sup>2</sup>.
- Ravalez la façade : DP
- Etc...



Où trouver les informations pour mon dossier ?

- A la mairie
- A la DDE : 02 41 40 20 50
- Sur internet : <http://www.nouveaupermisdeconstruire.gouv.fr/>

**Ce qu'il faut retenir :**

**Presque tous les travaux doivent faire l'objet d'un permis ou d'une autorisation.**

**Pour tout complément d'informations, l'équipe de la mairie se tient à votre disposition.**

## Lexique

PC : Permis de Construire  
 DP : Déclaration Préalable  
 DDE : Direction Départementale de l'Équipement  
 SHOB : Surface Hors Œuvre Brute = somme des surfaces de plancher de chaque niveau de construction, calculée à partir du nu extérieur des murs, y compris les combles, sous-sols, balcons, ...  
 SHON : Surface Hors Œuvre Nette = la SHOB moins les surfaces sous plafond inférieur à 1.80 m, moins les balcons, moins les garages...

Vous trouverez ci-dessous l'ensemble des associations brainoises classées par ordre alphabétique :

Secteur	Nom de l'association	Référent et coordonnées	Téléphone
CULTURE	AREGHAT	Michel BOUCHER	02 41 52 07 64
	Brain d'folie (théâtre)	Thierry BILLY	02 41 38 96 78
	Ecole de musique municipale	Fabrice FOURMOND	02 41 52 23 25
	Espace public numérique brainois	Justine SCHAEFFER	02 41 52 33 13
	Harmonie de Brain	Gwenaëlle LE SAGE	02 41 52 83 32
	Lire à Brain (bibliothèque)	Paule STIENON	02 41 52 33 13
DIVERS	ADDBANC (défense assainissement non collectif)	Sylvie COZETTE	02 41 52 05 28
	ADMR	Bureau : 125 rue A Pottier ALLONNES	02 41 53 77 45
		Référent dossier : Janine HUGE ou Monique DINAND	02 41 38 68 08
	Amicale AFN	Henri LEMOINE	02 41 52 07 57
	Amicale des Sapeurs Pompiers	Franck FOURAULT	02 41 52 00 22
	Amicale motocycliste	Jean MONSSU	02 41 52 05 86
	Anciens combattants	Roger FOUQUEREAU	02 41 52 81 98
	Association parents d'élèves école publique	Nathalie LASSERE	02 41 51 03 65
	Association parents d'élèves St Joseph	Stéphanie CORAL	08 77 93 15 23
	Association Commerçants artisans	Guillaume LEGEAI	02 41 52 05 68
	Association Foyer Rural	Michel BOUCHER	02 41 52 07 64
	Comité des Fêtes	Bernard MEUNIER	02 41 38 55 34
	Coups durs	Pierre TULASNE	02 41 52 01 38
Donneurs de sang	Jean Yves TULASNE	02 41 52 09 22	
JEUNESSE	Accueil de loisirs (enfants < 8 ans) (Association Familles Rurales)	Espace Garreau 3 place de la mairie Référent : Evelyne LE MOINE	02 41 52 33 35 02 41 38 85 33
	Accueil périscolaire (Association Familles Rurales)	Espace Garreau 3 place de la mairie Référent : Evelyne LE MOINE	02 41 52 33 35 02 41 38 85 33
	Atelier aide aux leçons (Association Familles Rurales)	16 rue Diane de Méridor Référent : Annick GUERIN	02 41 51 98 46 02 41 52 64 02
	Relais jeunes / Relais juniors (Association Familles Rurales)	16 rue Diane de Méridor Référent : Sandrine GUYON	02 41 51 98 46 02 41 67 83 20
LOISIRS	Club des 4 saisons (Association Familles Rurales)	Suzanne VIEMONT	02 41 52 03 58
	Club fleurs d'Automne	Germaine ROUSSE	02 41 52 08 45
	Couture, broderie, ... (Association Familles Rurales)	Nicole VERROEST	02 41 52 02 98
	Peinture sur porcelaine, encadrement, cartonnage,	Evelyne LE MOINE	02 41 38 85 33
	Peinture sur soie	France LEFEBURE	06 11 78 50 71
NATURE	Saint Hubert Brainoise	Maurice BIEMON	02 41 52 04 89
	Truite brainoise	Philippe BOURREAU	02 41 52 80 22
SPORT	AEBB / Authion Entente Basket Ball	Rémi CHOPINEAUX	06 83 21 54 93
	Club omnisport	Laurent DINAND	06 64 04 16 46
	COUAB Tennis	Bertrand THYREAU	02 41 40 77 21
	Cyclo loisirs Brain	Pierre BONHOMME	02 41 52 04 78
	Danse moderne jazz	Fanny TOURNEUX	02 41 52 83 40
	Gym	Jeanine CHEVALLIER	02 41 52 04 59
	Société Boule de fort l'AGRICOLE	Ludovic BERGER	02 41 52 00 15
	Société Boule de fort l'UNION	Jacky VEILLON	02 41 52 85 32
	UFAB / Union Football Allonnes Brain	Joël BOUCHER	02 41 52 83 09
	Yoga	Charles Henri DELEPOULE	02 41 51 51 12



## # Calendrier des manifestations jusqu'à la fin 2008

Date	Evènement	Lieu	Organisé par
samedi 4 octobre 2008	Harmonie d'Angers	Salle omnisports	Ecole de musique
samedi 11 octobre 2008	Soirée spectacle Elian Rabine	Salle omnisports	Comité des fêtes
le 17 et le 19 octobre 2008	Loto école publique	Salle omnisports	Asso Parents d'élèves
du 1 <sup>er</sup> au 2 novembre 2008	Expo sur les champignons	Foyer rural	Comité des fêtes
samedi 8 novembre 2008	Diapo & vidéo - Retour sur les vacances	Foyer rural	Asso Familles rurales
mardi 11 novembre 2008	Cérémonie	Foyer rural	Asso des Anciens combattants
vendredi 5 décembre 2008	Soirée variété Téléthon	Foyer rural	Téléthon
samedi 6 décembre 2008	Concert	Foyer rural	Musique municipale
vendredi 12 décembre 2008	Tournoi de Basket «ouvert à tous»	Salle omnisports	Téléthon
samedi 13 décembre 2008	Bal Téléthon	Foyer rural	Téléthon
vendredi 19 décembre 2008	Arbre de Noël	Foyer rural	Ecole Publique
vendredi 19 décembre 2008	Relais d'or	Relais jeune	Famille rurale
dimanche 21 décembre 2008	Arbre de Noël	Foyer rural	Ecole Privé
dimanche 21 décembre 2008	Noël	Bourg	Comité des commerçants

**N'hésitez pas à transmettre au secrétariat de la mairie vos dates et lieux de manifestations !**

Le 4 octobre à 20h30, l'harmo-

nie d'Angers sera à Brain sur Allonnes. En première partie, vous découvrirez le travail des stagiaires en direction d'orchestre. La seconde partie sera dirigée par

Thierry Rose directeur de l'harmonie d'Angers et ancien chef de musique de l'armée de l'air.

**Entrée gratuite**

## # Zoom sur le journal des jeunes



Le journal COIN-COIN est né en 2003. C'est le journal des enfants et des ados du village. Il est actuellement distribué aux familles ayant des enfants à l'école maternelle ou primaire, et à la disposition à la bibliothèque.

Le conseil municipal a souhai-

Le prochain numéro paraîtra en décembre.

Nous ne doutons pas que vous prendrez le temps de le feuilleter

té assurer la promotion de ce journal en le distribuant à toutes les familles de BRAIN.

## # La Caserne des Pins

Les travaux du Centre de Secours des Pins commenceront début octobre 2008 pour une mise en service au printemps 2009. Il se situera route des Préchabots entre Brain sur Allonnes et Allonnes. Il regroupera les pompiers des deux villages en une seule unité.

